



EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2026

DATE DE CONVOCAATION 30 mai 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	: 35
PRESENTS	: 28
ABSENTS	: 07
PROCURATIONS	: 06
VOTANTS	: 34
ABSTENUS	: 05

Délibération n° 53 – 2026/MK
Vote du Budget Unique Principal (M57) de la Ville de
Kourou - Exercice 2026.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Kourou, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Michael RIMANE, Maire.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michael RIMANE, Mme Claudine RINGUET, M. Enrico BERTHIER, Mme Keila DE PAIVA, M. Albert Frank SAMUELS, Mme Stelly FERNAND-LAURENCIN, Mme Marie-France BANGO, Mme Mathilde LUBIN, M. Gilles DUFAIL, Mme Myriam SENES, M. Laurent SALINIER, M. Jean-Paul TONY, M. Jean-Marc BLAIZOT, M. Eric LOUIS, Mme Juliette MONTABORD, Mme Renata BRAGANCE, Mme Ruanny CANTAO DIAS, Mme Inès LINDOR, Mme Karine MONNERA, Mme Christelle PANSA, M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET, Mme Marlène MABIE, M. Davy RIMANE, M. Jean-Étienne ANTOINETTE, Mme Laura RINGUET.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Benjamin ZULEMARO, M. Frédéric LLADERES, M. Bernard BIREBENT, M. Mafait SEIDE, Mme Martine PAPAIX, Mme Micheline ANTOINETTE, M. Salim FOUHANE.

PROCURATION :

M. Benjamin ZULEMARO a donné pouvoir à Mme Karine MONNERA.
M. Frédéric LLADERES a donné pouvoir à M. Michael RIMANE.
M. Bernard BIREBENT a donné pouvoir à Mme Claudine RINGUET.
M. Mafait SEIDE a donné pouvoir à Mme Mathilde LUBIN.
Mme Martine PAPAIX a donné pouvoir à M. Jean-Aubéric CHARLES.
Mme Micheline ANTOINETTE a donné pouvoir à M. Davy RIMANE.

Les Conseillers Municipaux présents forment la majorité des membres en exercice conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Au vu de l'application des articles L. 2121-14 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.

Mme Karine MONNERA a été nommée à cette fonction qu'elle a acceptée.

**Vote du Budget Unique Principal M57 et des Budgets Annexes :
Assainissement (M49), Eau (M49) et CNES (M57) de la Ville de Kourou -
Exercice 2026.
(Rapport n° 2026 – 08 – 05 R/MK)**

Face à la dégradation de la situation financière constatée au CFU 2025, marquée par un résultat global déficitaire de **18,3 M€** après intégration des restes à réaliser (RAR), l'équipe municipale entend engager un plan de redressement ambitieux et structurant. Ce plan vise à rétablir durablement les équilibres financiers de la collectivité tout en préservant sa capacité à d'investissement.

Les objectifs stratégiques fixés sont les suivants :

- **un retour à l'équilibre budgétaire en 2029 ;**
- **la séparation des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2027, afin d'améliorer la lisibilité financière et la gestion des services ;**
- **la reconstitution d'une capacité d'investissement soutenable, comprise entre 8 et 10 M€ par an.**

Pour atteindre ces objectifs, une trajectoire financière globale, prudente et réaliste, a été définie pour la période 2025-2029. Elle repose notamment sur des hypothèses structurantes en section de fonctionnement.

En premier lieu, il sera indispensable de contenir strictement les dépenses réelles de fonctionnement sous un plafond de **42 M€**. Ce niveau constitue un seuil critique au-delà duquel l'équilibre budgétaire ne serait plus garanti. La collectivité devra donc renforcer ses efforts de pilotage budgétaire, en développant une culture de gestion plus exigeante.

Une attention particulière sera portée aux charges de personnel, qui représentent le principal poste de dépenses. Celles-ci devront être stabilisées en deçà de **29 M€**, ce qui impliquera une gestion rigoureuse des effectifs, une optimisation de l'organisation des services et une maîtrise des évolutions salariales, tout en maintenant un niveau de qualité satisfaisant du service public.

Les charges à caractère général devront, quant à elles, être progressivement réduites pour s'établir sous le seuil des **9 M€** à compter de 2027. Cet objectif nécessitera une révision en profondeur des circuits internes, notamment en matière de commande publique, avec une rationalisation des circuits de validation des bons de commande et un renforcement des procédures de certification des factures, afin de mieux maîtriser la dépense.

Parallèlement, la collectivité devra consolider ses recettes de fonctionnement, en visant un niveau stabilisé autour de **45,3 M€**. Cette stabilité suppose de sécuriser les ressources existantes et, lorsque cela est possible, d'identifier de nouveaux leviers de financement, sans alourdir **la pression fiscale**.

L'ensemble de ces mesures doit permettre de dégager une capacité d'autofinancement (CAF) en progression, avec un objectif cible de l'ordre de **3,2 M€**, correspondant à un taux d'épargne brute d'environ **8 %**. Cette CAF permettra d'assurer le remboursement du capital de la dette à hauteur de **1,1 M€** par an, tout en contribuant à l'autofinancement des investissements à hauteur d'environ **2,1 M€**.

La progression des principaux postes de la section de fonctionnement devra être la suivante sur la période :

	2025	2026	2027	2028	2029
Charges de personnel	28,3 M€	29 M€	29 M€	29 M€	29 M€
Charges à caractère général	9,3 M€	9,3 M€	9 M€	idem	idem
Contribution au SDIS	2,2 M€	2,3 M€	2,3 M€	2,3 M€	2,3 M€
Évolution de DGF et DACOM	6,6 M€	6,6 M€	idem	idem	idem
Les produits et services du domaine	0,26 K€	2%	3%	4%	4%
Évolution des bases fiscales	23,5 M€	24,1 M€	1%	1%	1%

En section d'investissement l'objectif sera de préserver un niveau d'effort soutenu et régulier, en maintenant une capacité d'investissement comprise entre **8 et 10 M€ par an**. Cette trajectoire doit permettre de répondre aux besoins du territoire tout en garantissant un équilibre financier durable. Dans cette optique, il conviendra tout d'abord de renforcer activement le recours aux cofinancements, en mobilisant de manière systématique les partenaires institutionnels (État, la CTG, fonds européens, etc.), afin de maximiser l'effet de levier des ressources propres et de limiter l'impact sur l'épargne.

La structuration et la mise en place d'un suivi précis, partagé et régulièrement actualisé des financements devront constituer une priorité stratégique. Cette démarche suppose la mise à disposition d'outils de pilotage robustes, lisibles et harmonisés, permettant d'identifier de manière exhaustive les différentes sources de financement, d'en suivre le calendrier de mobilisation, d'évaluer leur degré de sécurisation et d'anticiper les éventuels aléas. Elle implique également de renforcer les mécanismes de coordination entre les acteurs concernés, afin de garantir une circulation fluide de l'information et une vision consolidée de la situation financière.

Par ailleurs, un pilotage rigoureux, structuré et approfondi du Programme Pluriannuel d'Investissement devra être instauré. Celui-ci reposera sur la mise en œuvre effective d'une gestion pluriannuelle en autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP), offrant une meilleure visibilité sur les engagements et les décaissements à moyen et long terme. Ce pilotage devra s'appuyer sur une hiérarchisation explicite et objectivée des projets, fondée sur des critères partagés (enjeux stratégiques, urgence, soutenabilité financière), ainsi que sur une programmation temporelle réaliste, tenant compte des capacités opérationnelles et des contraintes budgétaires.

Si ces mesures sont engagées et que les résultats financiers (CAF, ratios) s'améliorent comme prévu d'ici 2027, la collectivité pourra envisager un recours maîtrisé au financement bancaire pour soutenir la mise en œuvre de son PPI.

Le Budget unique (M57) de la ville pour l'exercice 2026 s'élève en dépenses à **62 350 188,22 €** et en recettes à **57 520 162,01 €**.

I - La section de fonctionnement

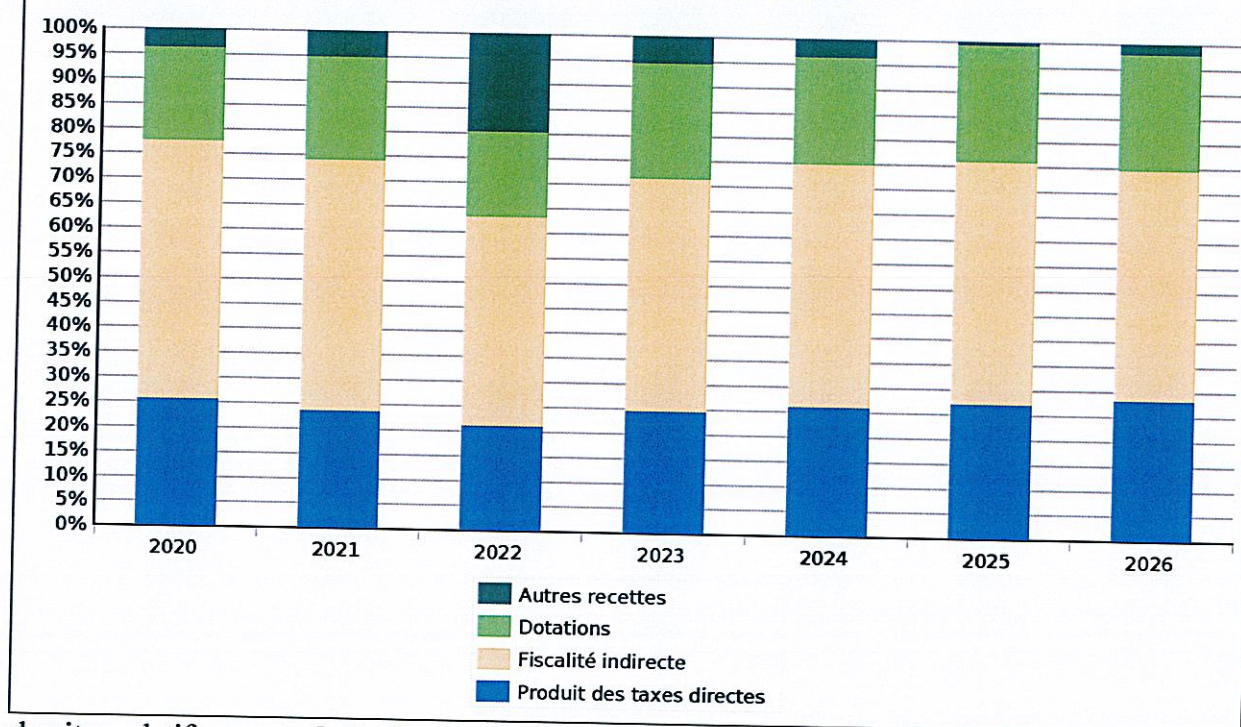
Les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent au total à **45 350 025,00 €** et les dépenses totales à **51 919 994,22 €**.

A - Les recettes

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 45 350 025,00 €, enregistrant une diminution de 1,75% par rapport à l'exercice précédent. Elles se ventilent comme suit :

CHAP	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
013	Atténuations de charges	610 000,00	250 000,00	-59,02%
70	Produits et services	250 000,00	273 231,00	9,29%
73	Impôts et taxes	20 556 760,00	20 080 664,00	-2,32%
731	Fiscalité locale	12 424 643,00	13 737 820,00	10,57%
74	Dotations et participations	11 346 740,00	10 588 310,00	-6,68%
	Autres produits de gestion			
75	courante	852 052,00	420 000,00	-50,71%
77	Produits spécifiques	118 680,85		
78	Reprises Amort. Prov,			
	Total recettes réelles de fonctionnement	46 158 875,85	45 350 025,00	-1,75%

Répartition des recettes de fonctionnement



Le chapitre relatif aux **produits des services** enregistre une progression, estimée à 9,29 % par rapport à l'exercice 2025. Cette évolution significative repose, en premier lieu, sur une actualisation des prévisions à partir du réalisé constaté au compte financier unique 2025, permettant ainsi de disposer d'une base plus sincère et représentative du niveau réel des recettes encaissées.

Elle traduit, en second lieu, une orientation stratégique clairement affirmée par la collectivité visant à optimiser et valoriser davantage son domaine public. Cette démarche s'inscrit dans une logique de mobilisation accrue des ressources propres, à travers notamment un meilleur suivi des tarifications des services rendus, une occupation plus efficiente du domaine public (redevances, concessions, autorisations d'occupation temporaire), ainsi qu'un renforcement des actions de recouvrement.

Ainsi, la progression attendue sur ce chapitre reflète à la fois un ajustement technique des prévisions au regard des réalisations passées et une volonté politique de sécuriser et

diversifier les ressources de la collectivité, dans un contexte financier contraint.

Articles	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
70311	Concessions cimetières (produit net)	56 000,00		- 100,00%
70312	Redevances funéraires	72 000,00		- 100,00%
70323	Red. occupation dom. public	65 200,00	55 563	-14,78%
70328	Autres droits de stationnement et de location		40 287	
70388	Autres redevances et recettes diverses	6 800,00	-	- 100,00%
7062	Redevances et droits des services à caractère culture		51 862	
70631	Redevances services à caractère sportif	23 000,00	-	- 100,00%
7066	Redevances services à caractère social	27 000,00	53 191	97,00%
706888	Autres		72 328	
	Total recettes chapitre 70	250 000,00	273 231	9,29%

Le chapitre des impôts et taxes diminue de 2,32% par rapport à l'exercice 2025.

S'agissant plus particulièrement de l'octroi de mer, une enveloppe de 12,2 millions d'euros a été inscrite au Budget unique 2026. Ce niveau de prévision repose sur une estimation prudente des encaissements attendus, tenant compte à la fois des tendances récentes d'exécution et des aléas susceptibles d'affecter le rendement de cette ressource, notamment l'évolution de l'activité économique et des flux d'importation.

Par ailleurs, le produit de la taxe sur les carburants devrait connaître une légère augmentation (+1,70%) en 2026.

Articles	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
73211	Attribution de compensation	5 739 572,00	5 739 572,00	0,00%
7342	Taxes sur les carburants	2 100 613,00	2 136 324,00	1,70%
73431	Octroi de mer	12 716 575,00	12 204 768,00	-4,02%
	Total recettes chapitre 73	20 556 760,00	20 080 664,00	-2,32%

Le chapitre relatif à la fiscalité locale affiche une progression de 10,57 % par rapport à l'exercice 2025. Cette évolution s'explique principalement par une forte hausse de la base fiscale du foncier non bâti en 2026, générant un supplément de recettes estimé à 1,5 M€.

Articles	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
7311	Impôts directs locaux	11 598 457,00	12 816 540,00	10,50%
73118	Autres contributions directes	200 000,00	200 000,00	
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	300 000,00	0,00%
73141	Accise sur l'électricité	301 186,00	372 515,00	23,68%
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	25 000,00	48 765,00	95,06%
	Total recettes chapitre 731	12 424 643,00	13 737 820,00	10,57%

La ventilation des impôts directs locaux est la suivante :

Taxe Foncière sur le bâti (TFB) 2026

A partir de l'état 1259, reçu par la collectivité, la taxe foncière sur le bâti évolue comme suit :

Années	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB
2025	20 232 000	2,99 %	10 684 329	2,99 %	72,64 %
2026	19 450 000	-3,87 %	10 271 363	-3,87 %	72,64 %

Pour 2026 le produit à percevoir pour la taxe foncière sur le bâti, après application, du taux et du coefficient correcteur, devrait s'élever à **10 271 363 €**.

Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB) 2026

Années	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB
2025	594 400	13,03 %	594 400	13,03 %	100 %
2026	2 133 000	258,85 %	2 133 000	258,85 %	100 %

Pour l'exercice 2026, le produit attendu au titre de la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB) est estimé à **2 133 000 €**. Cette évolution s'explique par une revalorisation significative de la base fiscale, qui a été multipliée par 3,6 à la suite d'une mise à jour opérée par les services fiscaux.

Taxe habitation sur les résidence secondaires (THRS) 2026

Années	Base nette THRS	Evol base THRS	Produit TTHRS	Evol produit THRS	Taux TH et THRS
2025	3 827 000	0,63 %	602 753	0,63 %	15,75 %
2026	2 617 000	-31,62 %	412 178	-31,62 %	15,75 %

Pour 2026 le produit à percevoir pour la Taxe habitation sur les résidence secondaires (THRS), après application, du taux et du coefficient correcteur, devrait s'élever à **412 178 €**.

Au total les contributions directes s'élèveront à **12 816 540 €**.

Les évolutions constatées mettent en exergue la nécessité de mettre en place **un observatoire fiscal dédié** au suivi et à l'analyse des ressources fiscales de la collectivité. Cet outil permettra d'améliorer la connaissance des bases d'imposition, d'identifier les disparités et les situations d'inégalité devant l'impôt, tout en renforçant l'équité fiscale entre les contribuables.

Par ailleurs, cet observatoire contribuera à optimiser le rendement des recettes locales grâce à un travail de fiabilisation et d'actualisation des données fiscales, favorisant ainsi l'élargissement de l'assiette fiscale. Il constituera également un instrument d'aide à la décision pour la collectivité, en offrant une meilleure visibilité sur l'évolution des ressources.

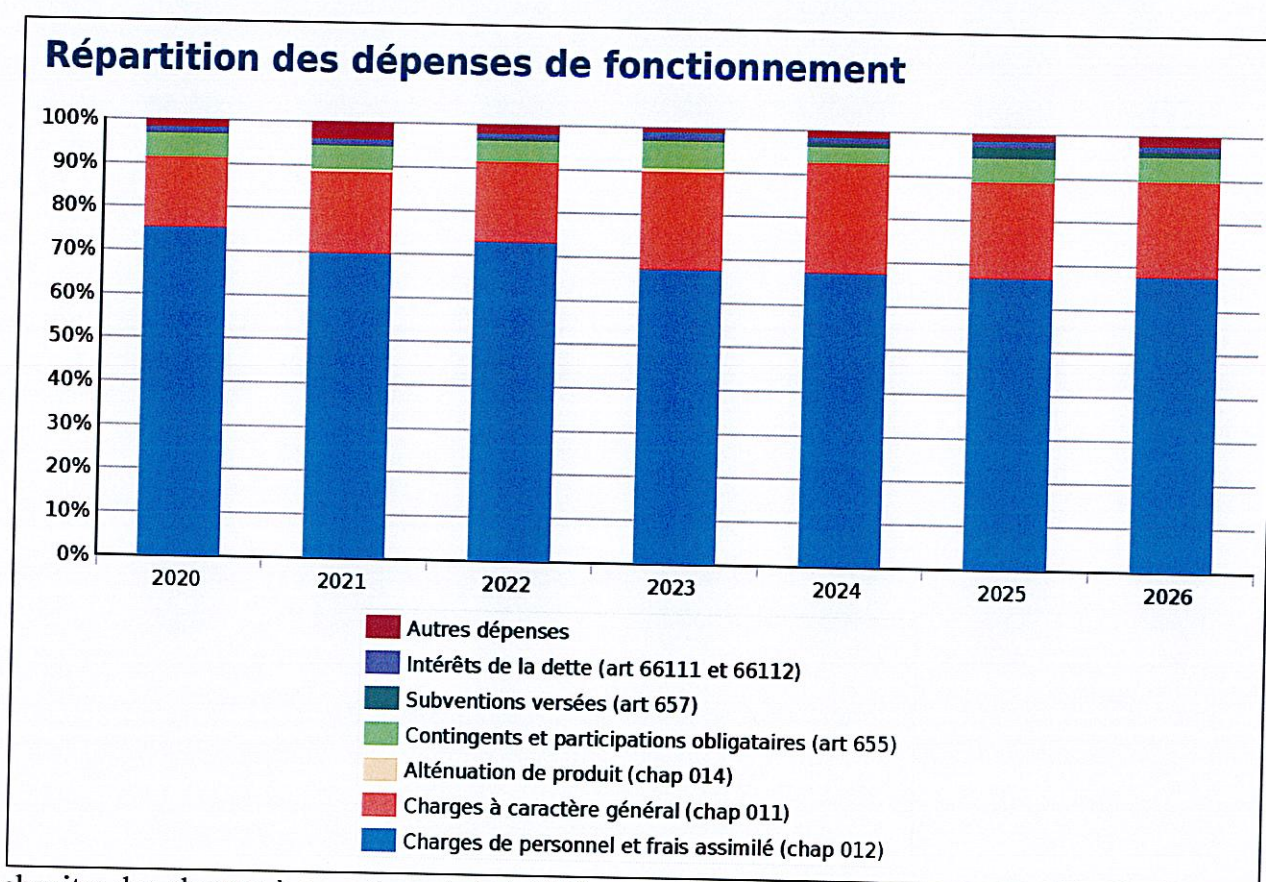
Le chapitre des dotations et participations enregistre une progression globale de 5,45 % par rapport à l'exercice 2025, en dépit d'un contexte défavorable qui s'inscrit au niveau national par la rationalisation des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales.

Articles	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
74111	Dotation forfaitaire	3 214 508,00	3 254 671,00	1,25%
741125	Dotation aménagement outre mer	3 456 064,00	3 685 911,00	6,65%
744	FCTVA	474 625,00	371 000,00	-21,83%
74711	Emplois-jeunes (PEC)	30 000,00		-100,00%
74718	Autres	130 000,00	14 000,00	-89,23%
747888	Autres	440 000,00	858 130,21	95,03%
74833	État - Compensation au titre de la taxe foncière	930 000,00	1 492 733,00	60,51%
74835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	800 000,00	810 000,00	1,25%
748388	autres	449 399,00	63 864,00	-85,79%
7484	Dotation de recensement	6 000,00	5 000,00	-16,67%
7485	Dotation pour les titres sécurisés	60 000,00	33 000,00	-45,00%
74888	Autres	50 000,00		-100,00%
	Total recettes chapitre 74	10 040 596,00	10 588 309,21	5,45%

B - Les charges

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 42 645 328,00 €, Elles enregistrent une baisse de **1,51%** par rapport à l'exercice précédent et se ventilant comme suit :

CHAP	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	Variations
011	Charges à caractère général	9 427 068,98	9 388 426,00	-0,41%
012	Charges de personnel	28 385 668,00	28 790 631,00	1,43%
014	Atténuations de produits		52 000,00	
65	Charges de gestion courantes	4 192 645,10	3 330 738,00	-20,56%
66	Charges financières	646 653,62	472 533,00	-26,93%
67	Charges spécifiques	565 738,00	611 000,00	8,00%
68	Dotations provisions	81 000,00		-100,00%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	43 298 773,70	42 645 328,00	-1,51%



Le chapitre des charges à caractère général (011) enregistre une légère diminution de 0,41 % par rapport à l'exercice 2025, en cohérence avec les orientations définies dans le cadre de la prospective financière pluriannuelle de la collectivité. Elles se répartissent comme suit :

Article et LIBELLE	BU 2026
6042 - Achat de prestation de services	116 285,46
60611 - Eau et assainissement	1 069 695,25
60612 - Energie - Électricité	804 287,80
60621 - Combustibles	1 032,88
60622 - Carburants	81 210,67
60623 - Alimentation	100 209,50
60624-produits et traitements	39 480,81
60628 - Autres fournitures non stockées	20 268,94
60631 - Fournitures d'entretien	189 678,51
60632 - Fournitures de petit équipement	122 528,56
60633-achats fournitures de voirie	2 865,60
60636-achats de vêtements de travail	9 512,89
6064 - Fournitures administratives	44 253,83
6065 - Livres, disques, cassettes, ... (bibliothèques et médiathèques)	3 367,44
6067-fournitures scolaires	151 114,91
6068-Autres matières et fournitures	24 027,41
60668-autres produits pharmaceutiques	581,54
Total des achats	2 780 402,00

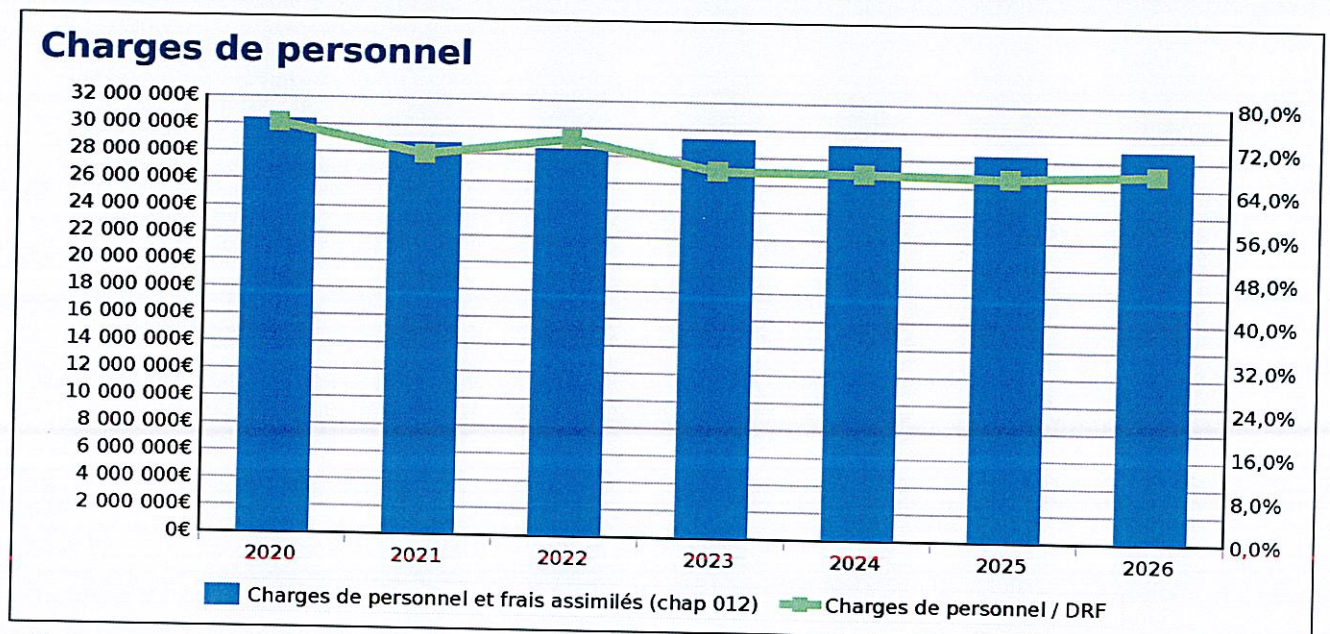
Article et LIBELLE	BU 2026
611 - Contrats de prestations de services	94 870,00
6132 - Locations immobilières	161 832,35
61351 - Matériel roulant	443 954,00
61358-Autres	633 400,73
61521 - Terrains	2 340,00
615221 - Bâtiments publics	625 338,79
615228-autre bâtiments	107 648,00
615231-voiries	1 988 541,17
615232 réseaux	136 979,84
61551 - Matériel roulant	69 904,75
61558 - Autres biens mobiliers	28 729,51
6156 - Maintenance	129 674,93
6161 - Multirisques	170 211,22
617 - Études et recherches	41 750,92
6182 - Documentation générale et technique	27 430,39
6184 - Versements à des organismes de formation	60 528,08
6188 - Autres frais divers	997,00
Total articles 61	4 724 131,68

Article et LIBELLE	BU 2026
62268 - Honoraires	94 351,14
6227-frais d'actes et de contentieux	50 000,00
6231 - Annonces et insertions	143 387,17
6232 - Fêtes et cérémonies	50 000,00
6233 - Réceptions	3 298,50
6234-Foires et expositions	3 793,00
6236 - Catalogues et imprimés	124 572,23
6238 - Divers	165 764,78
6241 - Transports de biens	50 000,00
6245-transports de personnes extérieures à la collectivités	1 145,00
6247-transports collectifs du personnel	6 500,00
6248 - Divers	290 116,53
6251 - Voyages et déplacements	13 014,01
6261 - Frais d'affranchissement	13 556,66
6262 - Frais de télécommunications	264 082,99
627 - Services bancaires et assimilés	323,64
6281 - Concours divers (cotisations)	104 472,37
6282 - Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	60 946,80
6283 - Frais de nettoyage des locaux	99 697,00
6288 - Autres	44 870,50
631512-Taxes foncières	300 000,00
total articles 62	1 883 892,32

Le chapitre des Charges de personnel progresse de **1,43%** par rapport aux prévisions l'exercice 2025.

Le Ratio, en 2026, « **Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement** » s'élève à **67,59 %**.

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
30 361 582	28 750 524	28 426 341	29 332 726	29 002 382	28 365 154	28 790 631



Le chapitre 014, Atténuations de produits, « Reversements et restitutions sur impôts et taxes » est un compte de dépenses réservé aux reversements et aux restitutions d'impôts et de taxes d'une collectivité territoriale au profit de tiers.

Le chapitre 65 concernant les autres charges de gestion courante diminue de 20,56% par rapport à l'exercice 2025 et se répartissent ainsi :

Article et LIBELLE	BU 2026
65311 – Indemnités des élus	200 000,00
65313 - cotisation retraite	15 000,00
65314- cotisation de sécurité sociale	14 000,00
65315- formation	12 000,00
6553-Service incendie	2 347 738,00
65748 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	550 000,00
65811-Droits d'utilisation informatique en nuage	116 363,54
65818-Autres	28 435,46
6583-interets moratoires	46 622,00
6584-Amendes fiscales et pénales	579,00
Charges de gestion courantes Chap 65	3 330 738,00

Le chapitre des charges financières (66) permet d'honorer les intérêts des emprunts contractualisés.

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
475 900	500 310	406 017	671 815	551 738	646 653	472 533

Les dépenses d'ordre s'élèvent à **1 825 541,85 €**, ainsi ventilées :

- Les dotations aux amortissements pour total de 1 825 541,85 €.

Les dépenses de fonctionnement et le coût par habitants :

Années	Dépenses de fonctionnement	En euros par habitant
2020	40 336 662	1 588
2021	41 210 539	1 622
2022	38 995 276	1 535
2023	43 537 525	1 714
2024	43 115 111	1 697
2025	42 480 077	1 672
2026	42 645 328	1 679

C - Tableau des soldes intermédiaires de gestion prévisionnels

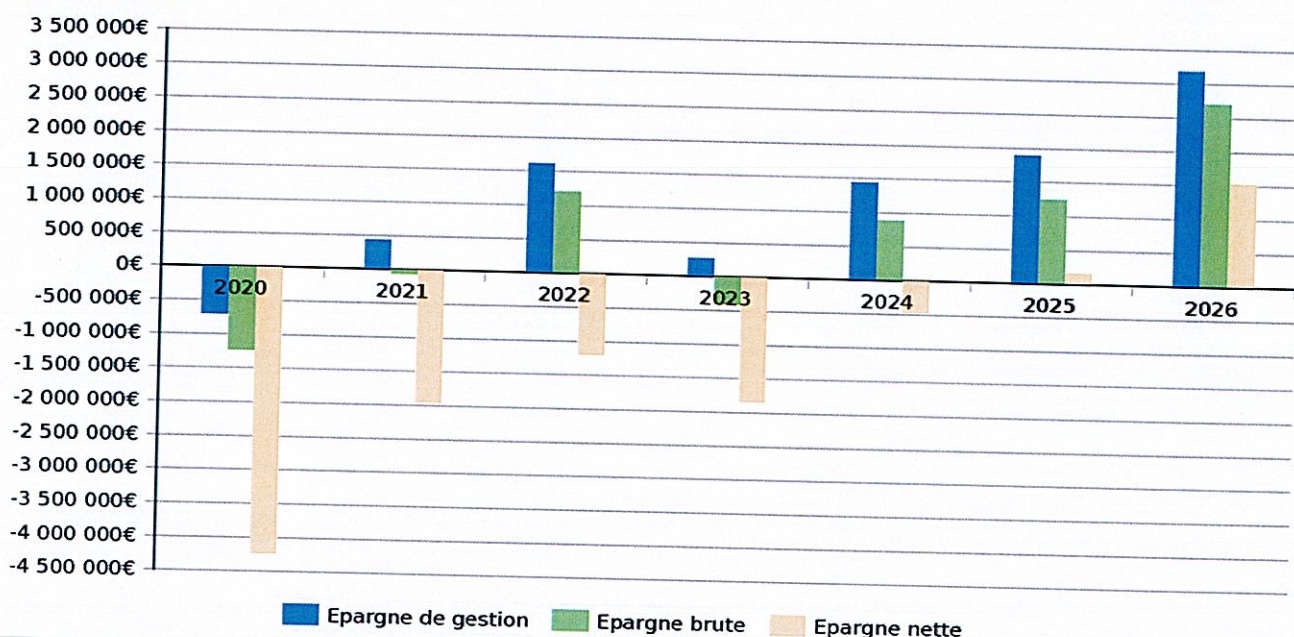
Épargne de gestion mesure la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Épargne brute ou Capacité d'Autofinancement mesure la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière car il permet le financement d'une partie des investissements.

Épargne nette représente **Épargne brute** ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Si l'épargne nette est négative cela illustre une santé financière dégradée.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Recettes réelles de fonctionnement	39 121 927	41 236 128	49 265 537	44 506 564	44 194 055	43 850 163	45 350 025
Epargne de gestion	-715 467	433 843	1 614 499	267 926	1 436 956	1 898 058	3 184 256
Epargne brute ou CAF	-1 235 743	-66 467	1 208 482	-403 889	885 218	1 251 405	2 704 696
Taux d'épargne brute (en %)	-3,16 %	-0,16 %	3,01 %	-0,94 %	2,01 %	2,86 %	5,96 %
Epargne nette	-4 238 289	-1 954 285	-1 196 261	-1 840 651	-479 961	96 500	1 544 404

Epargnes



D – Résultat prévisionnel avant RAR

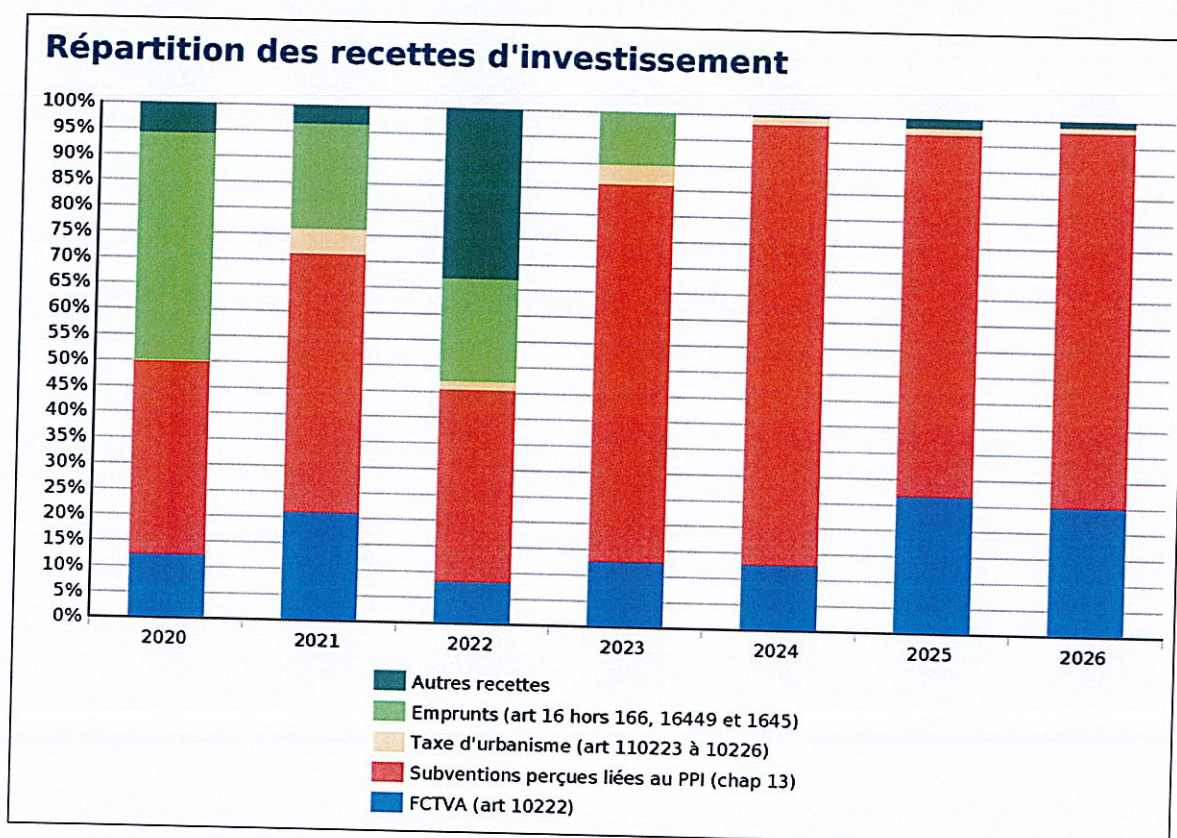
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Fonds de roulement en début d'exercice	-11 898 661	-12 567 931	-901 842	1 466 467	-6 155 245	-7 364 175
Résultat de l'exercice	-669 270	11 666 130	2 368 309	-7 621 739	-1 208 929	2 755 647
Fonds de roulement en fin d'exercice	-12 567 931	-901 842	1 466 467	-6 155 246	-7 364 175	-4 608 528

II - La section d'investissement

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à un total de **12 170 137,01 €**.

A - Les recettes

RECETTES INVESTISSEMENT					
Articles	Libellé Article par nature	BU 2025	RAR	BU 2026	TOT RAR+ BU 2026
001	Resultat d'investissement reporté	838 422,50		84 949,16	84 950,16
Articles	Libellé Article par nature	BU 2025	RAR	BU 2026	TOT RAR+ BU 2026
10222	FCTVA	1 949 467,00		2 470 429,00	2 470 429,00
10226	taxe d'aménagement	86 773,00		91 771,00	91 771,00
	TOTAL CHAP 10	2 036 240,00		2 562 200,00	2 562 200,00
1321	subventions	9 100 782,07	284 697,80	3 604 661,30	3 889 359,10
1326	Autres établissements publics locaux		257 085,90		257 085,90
1345	amendes	120 000,00		120 000,00	120 000,00
1347	FRDE	3 508 952,00		3 380 000,00	3 380 000,00
	TOTAL CHAP 13	12 729 734,07	541 783,70	7 104 661,30	7 646 445,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 825 541,85		1 825 541,85	1 825 541,85
041	operations patrimoniales	51 000,00		51 000,00	51 000,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	17 480 938,42	541 783,70	11 628 352,31	12 170 137,01



Les opérations d'ordre pour **1 825 541,85 €**.

Ci-après la liste des différents financeurs ayant fait l'objet d'une notification de participation :

	RAR 2025	BU 2026	TOTAL
AFITF	284 697,80 €	428 102,2	712 800
AGENCE NATIONALE DU SPORT	0	209 000	209 000
DETR	0	242 062	242 062
DPV	0	328 868	328 868
DSIL 2022	0	1 991 128,1	1 991 128,1
LA CCDS	257 085,90 €		257 085,90
DETR 2026	0	405 501	405 501
Total	541 783,70 €	3 604 661,3	4 146 445

B - Les dépenses

Les dépenses s'élèvent à **10 430 194,00 €**.

Elles se ventilent comme suit :

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Articles	Libellé Article par nature	BU 2025	RAR	BU 2026	TOT RAR+ BU 2026
10226	Taxe d'aménagement	106 400,35			0,00
	TOTAL CHAP 10	106 400,35		0,00	0,00
1321	Subventions d'investissement			286 000,00	286 000,00
	TOTAL CHAP 13	0,00	0,00	286 000,00	286 000,00
2031	Frais d'etude		482 059,27		482 059,27
2051	Concessions et droits similaires	586 018,32	12 379,00		12 379,00
	TOTAL CHAP 20	586 018,32	494 438,27	0,00	494 438,27
204	Subventions d'équipement versées	346 000,00		346 000,00	346 000,00
	TOTAL CHAP 204	346 000,00		346 000,00	346 000,00
1641	Emprunts en euros	1 154 905,67		1 160 292,00	1 160 292,00
	TOTAL CHAP 16	1 154 905,67		1 160 292,00	1 160 292,00
2111	Plantations d'arbres et arbustes	37 145,50	37 145,50		37 145,50
2151	Réseaux de voirie	590 793,00	555 090,00		555 090,00
2152	Installations de voirie	1 071 311,28	1 071 311,28		1 071 311,28
2152	Voirie	5 181 931,06	1 950 645,27		1 950 645,27
21534	Réseau d'électrification	70 269,20	50 330,87		50 330,87
21534	Réseau d'électrification	66 338,96	12 606,00		12 606,00
21568	Autres installations, matériel et outillage d'incendie	5 839,37	5 839,37		5 839,37
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00		507 000,00	507 000,00
	TOTAL CHAP 21	7 023 628,37	3 682 968,29	507 000,00	4 189 968,29
2313	Constructions	3 900 124,21	3 462 743,82	-3 000 000,00	462 743,82
2318	Autres Immobilisations Corporelles	1 255 826,00	1 238 326,00	-514 961,55	723 364,45
2313	Constructions	5 482 038,98	2 506 501,17		2 506 501,17
2315	Installations, Matériel Et Outillage Techniques	2 220 216,00	209 886,00		209 886,00
	TOTAL CHAP 23	12 858 205,19	7 417 456,99	-3 514 961,55	3 902 495,44
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
041	operations patrimoniales	51 000,00		51 000,00	51 000,00
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 126 157,90	11 594 863,55		10 430 194,00

Ci-après la liste des opérations inscrites en investissement :

	2026
20188001 - TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE SABA	600 000
2020003 - RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RESEAU ELECTRIQUE	644 693
2020040 - EQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE L'EROSION DU LITTORAL	891 000
CREATION DE CLASSES SUPPLEMENTAIRES	100 000
ESPACE SPORTIF SARAMACA	189 049
MAINTENANCE VOIRIE	2 100 000
ACQUISITION MACHINES D'ATELIER	507 000
QUAI PECHEURS ET ETUDE AIRE DE CARENAGE	40 000
RECONSTRUCTION DEGRAS SARAMACCA/(ROUTE DU LOUP)	153 500
REFECTION TOITURE OLIVIER COMPAS	400 000
REHABILITATION CLASSE INCENDIE RIMANE	75 000
REHABILITATION DES CIMETIERES ACTUELS	107 001
REHABILITATION DU POLE CULTUREL	200 000
REHABILITATION GS ROLAND LUCILE	40 000
REHABILITATION TERRAIN DE SPORT QUARTIER NOBEL	86 418
RENOVATION DES PONTS	150 000
RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC ENERGIE SOLAIRE PHASE II	2 316 809
RENOVATION ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT DU BOURG ET L'ANSE	282 432
TOIT PALMOT	50 000
Total	8 932 902

III.SYNTHESE

A) section de fonctionnement

chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026	RAR	TOTAL BU 2026	variation
	recettes de la section fonctionnement					
002	Excédent de fonctionnement reporté				-	
013	Atténuation de charges	610 000,00	250 000,00		250 000,00	-59,02%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				-	
70	Produit des services du domaines	250 000,00	273 231,00		273 231,00	9,29%
73	Impôts et taxes	20 556 760,00	20 080 664,00		20 080 664,00	-2,32%
731	Fiscalité locale	12 424 643,00	13 737 820,00		13 737 820,00	10,57%
74	Dotations et participations	11 346 740,00	10 588 310,00		10 588 310,00	-6,68%
75	Autres produits de gestion courantes	852 052,00	420 000,00		420 000,00	-50,71%
77	Produits spécifiques				-	
78	Reprise sur amortissements et provisions				-	
		46 040 195,00	45 350 025,00	-	45 350 025,00	-98,86%
chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026	RAR	TOTAL BU 2026	variation
	dépenses de la section fonctionnement					
002	Déficit reporté	6 993 668,37	7 449 124,37		7 449 124,37	
011	Charges à caractères général	9 427 068,98	9 388 426,00		9 388 426,00	-0,41%
012	Charges de personnel	28 385 668,00	28 790 631,00		28 790 631,00	1,43%
014	Atténuations de produits		52 000,00		52 000,00	
023	Virement à la section d'investissement				-	
042	Opérations de transferts entre sections	1 825 541,85	1 825 541,85		1 825 541,85	0,00%
65	Charges de gestion courante	4 192 645,10	3 330 738,00		3 330 738,00	-20,56%
66	charges financières	646 653,62	472 533,00		472 533,00	-26,93%
67	Charges spécifiques	565 738,00	611 000,00		611 000,00	8,00%
68	Dotations Amortissements et Provisions	81 000,00	0,00		-	-100,00%
		52 117 983,92	51 919 994,22	0,00	51 919 994,22	-0,38%

B) section d'investissement

CHAP	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	RAR	TOTAL BU 2026	Variations
001	Resultat d'investissement reporté	838 422,50			84 949,16	-89,87%
10222	FCTVA	1 949 467,00			2 470 429,00	26,72%
10226	Taxe d'aménagement	86 773,00			91 771,00	
13	subventions d'investissements	12 729 734,07	7 104 662,30	541 783,70	7 646 446,00	-39,93%
16	emprunts				-	
23	Immobilisations en cours				-	
021	virement de la section d'investissement				-	
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	1 825 541,85			1 825 541,85	0,00%
041	Opérations patrimoniales	51 000,00			51 000,00	0,00%
	Total recettes d'investissement	17 480 938,42	7 104 662,30	541 783,70	12 170 137,01	-30,38%

CHAP	LIBELLE	BU 2025	BU 2026	RAR	TOTAL BU 2026	Variations
10	Dotations fonds divers et réserves	106 400,35			-	
13	subventions d'investissements		286 000,00		286 000,00	
16	Remboursement d'emprunts	1 154 905,67	1 160 292,00		1 160 292,00	0,47%
20	Immobilisations Incorporelles	586 018,32		494 438,27	494 438,27	-15,63%
204	Subventions d'équipement versées	346 000,00			346 000,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	7 023 628,37	507 000,00	3 682 968,29	4 189 968,29	-40,34%
23	Immobilisations en cours	12 858 205,19	(3 514 961,55)	7 417 456,99	3 902 495,44	-69,65%
	Total des opérations d'équipement	20 813 851,88			8 932 902,00	
041	Opérations patrimoniales	51 000,00			51 000,00	
	Total dépenses d'investissement	22 126 157,90	(1 561 669,55)	11 594 863,55	10 430 194,00	-52,86%

IV- BUDGETS ANNEXES

1°) Assainissement

chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026
	Dépenses de la section fonctionnement		
002	Déficit reporté		
011	Charges à caractères général	150 000,00	150 000,00
023	virement de la section de fonctionnement	4 272 774,94	4 625 739,15
042	Opérations de transferts entre sections	376 180,22	394 180,22
		4 798 955,16	5 169 919,37
	Recettes de la section fonctionnement		
002	Excédent De Fonctionnement Reporté	4 226 198,23	4 460 162,44
75	Surtaxe redevance fermier	500 000,00	637 000,00
042	Opérations de transferts entre sections	72 756,93	72 756,93
		4 798 955,16	5 169 919,37

chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026
	Dépenses de la section investissement		
20	Immobilisations incorporelles	199 730,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	200 001,00	3 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 756,93	72 756,93
	Total dépenses	272 757,93	3 272 756,93
	Recettes de la section investissement		
001	Excédent d'investissement reporté	775 587,96	762 183,68
021	virement de la section de fonctionnement	4 272 774,94	4 625 739,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	376 180,22	394 180,22
	Total recettes	5 424 543,12	5 782 103,05
	Excédent section d'investissement	5 151 785,19	2 509 346,12

2°) Eau Potable

chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026
	Dépenses de la section fonctionnement		
023	virement à la section d'investissement	3 476 066,50	3 515 182,09
042	Opérations de transferts entre sections	201 789,52	201 789,52
		3 677 856,02	3 716 971,61
	Recettes de la section fonctionnement		
002	Excédent De Fonctionnement Reporte	3 321 834,91	3 321 920,50
75	Surtaxe redevance fermier	285 000,00	324 030,00
042	Opérations de transferts entre sections	71 021,11	71 021,11
		3 677 856,02	3 716 971,61

chapitre	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026
	Dépenses de la section investissement		
001	Résultat d'investissement reporté		
20	Immobilisations incorporelles	199 730,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 645 993,00	2 000 000,00
23	Immobilisations en cours		1 000 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	71 021,11
	Total dépenses	1 845 723,00	3 371 021,11
	Recettes de la section investissement		
001	Excédent d'investissement reporté	2 761 591,05	2 801 175,32
021	virement de la fonctionnement	3 476 066,50	3 515 182,09
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	201 789,52	201 789,52
	Total recettes	6 439 447,07	6 518 146,93
	Excédent section d'investissement	4 593 724,07	3 147 125,82

3°) CNES

chapitr e	intitule du chapitre	BU 2025	BU 2026
	Dépenses de la section fonctionnement		
6574	Subventions de fonctionnement aux personnes, aux associations	550 978,00	410 200,00
		550 978,00	410 200,00
	Recettes de la section fonctionnement		
002	Excédent De Fonctionnement Reporté	161 978,00	155 978,00
74	Dotations Participations	389 000,00	410 200,00
		550 978,00	566 178,00
		-	155 978,00

Délibération portant sur le vote du Budget Unique Principal (M57) de la Ville de Kourou - Exercice 2026.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances – Ressources-Humaines – Administration générale réunie le 21 mai 2026 ;

VU le rapport de présentation n° 2026-08-05 R/MK relatif au vote Budget Unique Principal (M57) et Budgets Annexes : Assainissement (M49), Eau (M49) et CNES (M57) de Ville de Kourou – exercice 2026 ;

APRÈS la non participation au vote de Mme Marlène MABIE, M. Davy RIMANE ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (M. Jean-Étienne ANTOINETTE, Mme Laura RINGUET ont voté contre ; M. Jean-Aubéric CHARLES procuration de Madame Martine PAPAIX, M. Joseph DORCENA, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET se sont abstenus) ;

DÉCIDE

D'ADOPTER le budget primitif 2026 de la Ville de Kourou qui s'établit en dépenses et en recettes comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	51 919 994,22 €	45 350 025,00 €
INVESTISSEMENT	10 430 194,00 €	12 170 136,01 €
TOTAL BUDGET	62 350 188,22 €	57 520 161,01 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes les pièces comptables, administratives et juridiques s'y rapportant.

Pour extrait conforme à l'original.

Kourou, le 05 juin 2026


Le Maire,
Michael RIMANE

Le Maire de la Ville de Kourou soussigné
Certifie que la présente délibération
A été transmise au Préfet de la Guyane
Le **15 JUIN 2026**
Et publiée le 15 juin 2026


Le Maire,
Michael RIMANE